

La NorthwTel devrait être vendue à des investisseurs privés et non à une société d'État provinciale. Il ne serait pas convenable que la société Alberta Government Telephones, par exemple, possède et gère un réseau téléphonique de l'extérieur de l'Alberta.

Si la privatisation se fait de façon régulière, le service pourrait être amélioré et les tarifs abaissés pour les abonnés du téléphone dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—ON DEMANDE UN DÉBAT PARLEMENTAIRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, c'est au premier ministre que je m'adresse. Depuis des mois je dis m'inquiéter de ce que le gouvernement tenterait d'obliger le Parlement à étudier rapidement le texte définitif de l'accord commercial intervenu entre le Canada et les États-Unis à l'initiative du premier ministre sans laisser aux Canadiens le temps nécessaire pour étudier et examiner en profondeur cet accord et sans fournir à la Chambre l'occasion de le débattre. Le premier ministre m'a toujours répondu que tel ne serait pas le cas. Il sait que la Chambre va vraisemblablement s'ajourner dans quatre jours et il voudrait qu'elle trouve le temps au cours des quatre prochains jours d'étudier la question d'une façon utile. C'est un accord qui va modifier considérablement le genre de Canada dans lequel nous sommes nombreux à croire, sans parler de l'avenir même de notre pays.

Le premier ministre pourrait-il me donner aujourd'hui l'assurance—en l'occurrence, selon moi, sa crédibilité et sa parole sont en jeu—qu'il est prêt à dire aux Canadiens qu'avant de signer cet accord, il entend accorder le temps nécessaire à un examen public détaillé en permettant au comité de tenir des audiences sur cette question et à la Chambre des communes d'y consacrer un débat complet et utile?

● (1420)

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Si le très hon. chef de l'opposition veut bien faire preuve de patience, monsieur le Président, il pourra trouver demain matin dans le *Feuilleton* une résolution visant à permettre au Parlement de débattre cette question très importante. J'espère qu'avec le concours de l'opposition, nous pourrions amorcer le débat pertinent dès demain et y consacrer une semaine très fructueuse.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, j'avais espéré que le premier ministre réaffirmerait son engagement d'allouer aux Canadiens suffisamment de temps pour examiner le texte et découvrir jusqu'à quel point celui-ci touchera leur avenir, leur emploi, leur profession et leur entreprise, et qu'il accorderait à la Chambre des communes la possibilité d'étudier la question à loisir.

[Français]

LE CONTRÔLE DES RESSOURCES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Le premier ministre vient d'affirmer, pendant la fin de semaine, que

Questions orales

déjà les gens comprennent bien cette question. Eh bien, j'aimerais savoir dans quelle mesure lui-même comprend les instruments de cet accord. Le premier ministre peut-il nous expliquer pourquoi, en vertu des articles 408, 409, 903 et 904, les provinces du Canada sont privées de la maîtrise de leurs propres ressources d'énergie? Peut-il nous expliquer pourquoi, comme Canadiens, nous ne pouvons plus réduire nos exportations d'énergie aux États-Unis en cas de pénurie ou d'autre crise? Et peut-il nous expliquer en même temps pourquoi ces règles s'appliquent non seulement à l'énergie, mais à toutes nos ressources non renouvelables et renouvelables, y compris l'eau?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, il y a des erreurs très graves de fait dans la question du chef de l'opposition. Il n'y a rien dans le document de nature à priver les provinces de leur maîtrise dans le domaine énergétique. Il n'y a rien dans le document qui a pour effet de réduire les exportations énergétiques et, de cette façon, d'entraver l'autorité du gouvernement provincial ou fédéral. Au contraire, c'est suite à un document qui a été signé il y a 13 ans par le gouvernement précédent, en vertu d'une entente internationale, que cette disposition entrera en vigueur. Et le chef de l'opposition soulève des questions. J'attire son attention sur le fait que ses questions ont été traitées de façon limpide ce matin dans le quotidien *Le Devoir*, où on parle d'un défi historique en concluant: «que le gouvernement a vu juste et que les événements lui donnent de plus en plus raison». Et le journal *Le Devoir*, comme la quasi-totalité des Québécois, endosse l'Accord sur le libre-échange comme étant dans le grand intérêt des Québécois et des Canadiens.

[Traduction]

LES RÉPERCUSSIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): En toute déférence, monsieur le Président, je ne pense pas que le premier ministre ait lu l'accord qu'il a l'intention de signer. Il parle de l'accord international sur l'énergie qui s'applique aux réserves. Cet accord concerne toutes les ressources, renouvelables ou non, non seulement travaillées mais aussi celles qui sont encore dans le sol. Aucun pays n'a jamais signé un accord d'une aussi grande portée. En vertu de cet accord, nous nous sommes vraiment transformés en un réservoir de ressources pour les États-Unis.

Le premier ministre a promis à maintes reprises au pays que le développement régional ne serait pas concerné par cet accord. Pourtant, on ne lit nulle part dans le texte que le développement régional bénéficie d'une exemption spéciale. En fait, c'est précisément le contraire qui s'est produit.

Je veux renvoyer le premier ministre à la page 115 de son accord, où on peut lire que la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies (LRAP), la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) et les Ententes de développement économique régional (EDER) sont définies comme des subventions au sens du présent accord. Elle seront par conséquent englobées dans cet accord, bien que le premier ministre prétende le contraire.